

GÎTE JEUNESSE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

GÎTE JEUNESSE INC.
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4
État des résultats	5 - 6
État de l'évolution de l'actif net	7
Bilan	8 - 9
État des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 17
Renseignements complémentaires	18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
GÎTE JEUNESSE INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme GÎTE JEUNESSE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'insuffisance des produits sur les charges, de l'actif à court terme et de l'actif net..

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.

Merlin & Associé CPA Inc.¹

Québec, le 7 juin 2024

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A141187

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

GÎTE JEUNESSE INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
PRODUITS		
ASSS soutien aux organismes communautaires (PSOC)	795 304 \$	705 030 \$
Programme vers un chez-soi	207 555	137 240
Autres contributions (Note 12)	85 911	82 654
Moisson Québec (Note 12)	92 816	47 553
Centraide - Relance services communautaires	92 700	-
Centraide	80 950	80 000
Fondation	25 975	49 707
Ville de Québec	44 674	14 989
Emploi d'été Canada-apprentissage en milieu de travail	<u>9 871</u>	<u>31 052</u>
	<u>1 435 756</u>	<u>1 148 225</u>
Loyer des jeunes	13 003	-
Revenus de placements	12 559	6 554
Amortissement des apports reportés	5 328	5 328
Activités de financement	<u>589</u>	<u>6 457</u>
	<u>31 479</u>	<u>18 339</u>
	<u>1 467 235</u>	<u>1 166 564</u>
CHARGES		
Achats de nourriture (Note 12)	112 982	56 805
Activités des jeunes	17 512	8 631
Assurances	8 632	10 389
Énergie	7 920	8 411
Entretien et réparations	69 394	89 348
Formation et cotisations	13 884	19 980
Fournitures	21 512	14 845
Frais de déplacement et représentation	12 301	11 185
Frais de réunions et autres charges	7 228	489
Frais financiers et service de paies	2 763	2 440
Honoraires professionnels	24 486	10 389
Papeterie et frais de bureau	38 739	22 330
Salaires et charges sociales	1 119 979	761 469
Sous-traitance	42 316	47 641
Taxes foncières	4 090	4 090
Télécommunications	7 482	11 936
Amortissement des immobilisations	<u>11 692</u>	<u>11 692</u>
	<u>1 522 912</u>	<u>1 092 070</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GÎTE JEUNESSE INC.**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(55 677) \$</u>	<u>74 494 \$</u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GÎTE JEUNESSE INC.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024				2023		
	Réserve Site internet	Réserve ressource humaine	Réserve pour rénovation	Investi en immobilisations	Réserve de immobilisati prévoyance (Note 9)	Non affecté	Total
SOLDE AU DÉBUT							
Déjà établi	25 000 \$	185 000 \$	75 000 \$	114 624 \$	150 000 \$	111 137 \$	586 267 \$
Retraitement des exercices antérieurs (Note 3)	-	-	-	(7 192)	7 192	-	-
Retraité	25 000	185 000	75 000	107 432	150 000	118 329	586 267
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	-	-	-	-	-	(55 677)	74 494
Utilisation des réserves	(25 000)	-	-	-	-	25 000	-
Amortissement des immobilisations	-	-	-	(11 692)	-	11 692	-
Amortissement des apports reportés	-	-	-	5 328	-	(5 328)	-
SOLDE À LA FIN	\$ 185 000	\$ 185 000	\$ 75 000	\$ 101 068	\$ 150 000	\$ 94 016	\$ 660 761
							\$ 605 084
							\$ 660 761

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GÎTE JEUNESSE INC.**BILAN****31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	284 399 \$	624 297 \$
Placements à court terme (Note 4)	150 000	-
Créances et effets à recevoir (Note 5)	34 084	34 914
Frais imputables au cours du prochain exercice	<u>13 408</u>	<u>8 016</u>
	481 891	667 227
PLACEMENT (Note 6)	150 000	-
IMMOBILISATIONS (Note 7)	<u>203 145</u>	<u>214 837</u>
	<u>835 036</u> \$	<u>882 064</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GÎTE JEUNESSE INC.**BILAN****31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus (Note 8)	127 875 \$	113 898 \$
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>102 077</u>	<u>107 405</u>
	<u>229 952</u>	<u>221 303</u>
Actif net		
RÉSERVE POUR SITE INTERNET	-	25 000
RÉSERVE POUR RESSOURCE HUMAINES	185 000	185 000
RÉSERVE POUR RÉNOVATION	75 000	75 000
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	101 068	107 432
RÉSERVE DE PRÉVOYANCE (NOTE 9)	150 000	150 000
NON AFFECTÉ	<u>94 016</u>	<u>118 329</u>
	<u>605 084</u>	<u>660 761</u>
	<u>835 036 \$</u>	<u>882 064 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

2024-06-07
 date _____

2024-06-07
 date _____

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

GÎTE JEUNESSE INC.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(55 677) \$	74 494 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 692	11 692
Amortissement – apports reportés	<u>(5 328)</u>	<u>(5 328)</u>
	(49 313)	80 858
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 11)	<u>9 415</u>	<u>13 019</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(39 898)</u>	<u>93 877</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placement court terme	(150 000)	-
Acquisition de placement long terme	<u>(150 000)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(300 000)</u>	<u>-</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(339 898)	93 877
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>624 297</u>	<u>530 420</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>284 399</u></u> \$	<u><u>624 297</u></u> \$

GÎTE JEUNESSE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024**

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir des services communautaires de prévention et d'hébergement temporaire à des jeunes garçons de 12 à 17 ans et à des jeunes adultes de 18 à 25 ans.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**A) RÉFÉRENTIEL COMPTABLE**

L'organisme a établi ses états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

B) UTILISATION D'ESTIMATION

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction de l'organisme établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. L'organisme procède à des estimations lorsqu'elle comptabilise certains éléments, comme la durée de vie utile des immobilisations.

C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net.

Les produits des activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice où ils sont gagnés.

D) IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Bâtisse Beauport	40 ans
Bâtisse Sainte-Foy	40 ans

Les apports relatifs aux immobilisations sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**E) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les découverts bancaires, l'excédent des chèques tirés sur les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires affectés à des garanties et la trésorerie que des affectations empêchent d'utiliser pour les besoins de fonctionnement courant ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

F) APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET SERVICES

Des bénévoles consacrent un certain nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme a reçu des dons sous forme de nourriture, de mobilier et d'appareil électroménager. Ces apports en fournitures sont présentés dans les produits de l'organisme. La juste valeur de ces fournitures est évaluée par le fournisseur au taux du marché pour la vente de biens similaires (Note 12).

G) INSTRUMENTS FINANCIERS**Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale ou de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir, du compte avantage entreprise et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à celle qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

GÎTE JEUNESSE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

G) INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils se sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge de ces instruments.

3. RETRAITEMENT AFFECTÉS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

L'état de l'évolution de l'actif net des exercices antérieurs a été retraits pour tenir compte des affectations au fond investi en immobilisations. A cet effet, l'actif net investi en immobilisations déjà établi au 1er avril 2023 a été diminué de 7 192 \$ et l'actif net non affecté déjà établi au 1er avril 2023 a été augmenté de 7 192 \$.

4. PLACEMENTS À COURT TERME

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Placements à court terme, 4.65 %, échéant en février 2025	<u>150 000</u> \$	<u>-</u> \$

5. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes clients	1 581 \$	17 054 \$
Intérêts courus à recevoir	1 897	-
Subventions et contributions à recevoir	24 698	8 878
Taxes à la consommation	<u>5 908</u>	<u>8 982</u>
	<u>34 084</u> \$	<u>34 914</u> \$

6. PLACEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Placements à long terme, 4.25 %, échéant en février 2026	<u>150 000</u> \$	<u>-</u> \$

GÎTE JEUNESSE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024****7. IMMOBILISATIONS**

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	31 250 \$	- \$	31 250 \$	31 250 \$
Bâtisse Beauport	247 506	181 393	66 113	72 300
Bâtisse Sainte-Foy	<u>220 195</u>	<u>114 413</u>	<u>105 782</u>	<u>111 287</u>
	<u>498 951 \$</u>	<u>295 806 \$</u>	<u>203 145 \$</u>	<u>214 837 \$</u>

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	17 738 \$	24 286 \$
Salaires et vacances	110 042	89 550
Retenues à la source et avantages	<u>95</u>	<u>62</u>
	<u>127 875 \$</u>	<u>113 898 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS

Subventions et contributions à l'achat d'immobilisations

	2024	2023
Solde au début	107 405 \$	117 998 \$
MOINS : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(5 328)</u>	<u>(5 328)</u>
Solde à la fin	<u>102 077 \$</u>	<u>107 405 \$</u>

GÎTE JEUNESSE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024**

10. AFFECTATIONS INTERNES**RÉSERVE DE PRÉVOYANCE**

La réserve de prévoyance représente les ressources apportées en 2009 à des fins de prévention de la perte de subventions importantes, d'un sinistre ou de tout autre cas de force majeure. En vertu d'une résolution du conseil d'administration de l'organisme, la réserve de prévoyance a été bonifiée de 150 000 \$ au courant de l'exercice 2023. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

RÉSERVE POUR RÉNOVATION

En vertu d'une résolution du conseil d'administration de l'organisme, une réserve pour réfection des drains français des résidences a été constituée pour une somme de 75 000 \$. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration

RÉSERVE POUR RESSOURCE HUMAINE

En vertu d'une résolution du conseil d'administration de l'organisme, une réserve pour ressource humaine a été constituée pour une somme de 185 000 \$. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration

RÉSERVE POUR SITE INTERNET

En vertu d'une résolution du conseil d'administration de l'organisme, une réserve pour l'identité visuelle et la refonte du site internet a été constituée pour une somme de 25 000 \$. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration. Les sommes ont entièrement été imputées au cours de l'exercice.

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Créances et effets à recevoir	830 \$	(3 092) \$
Frais imputables au cours du prochain exercice	(5 392)	(106)
Créditeurs et frais courus	13 977	19 202
Produits perçus d'avance	<u>-</u>	<u>(2 985)</u>
	<u>9 415 \$</u>	<u>13 019 \$</u>

GÎTE JEUNESSE INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

11. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Encaisse	<u>284 399</u> \$	<u>624 297</u> \$

12. AUTRES RENSEIGNEMENTS

MOISSON QUÉBEC

Au cours de l'exercice, des dons en nourriture (utilisée dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme) d'une valeur estimée à 92 816 \$ ont été reçus de la part de Moisson Québec et constatés dans les résultats de l'exercice.

FONDATION MAURICE TANGUAY

Au cours de l'exercice, des dons en mobilier et électroménager (utilisée dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme) d'une valeur estimée à 10 000 \$ ont été reçus de la part de la fondation Maurice Tanguay et constatés dans les résultats de l'exercice.

AUTRES CONTRIBUTIONS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des sommes de la fondation Marcelle et Jean Coutu pour un montant de 5 000 \$, de la fondation Home Dépôt pour un montant de 10 419 \$ et de la Fondation Dufresne Gauthier pour un montant de 30 000 \$.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'entité aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 mars 2024.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie..

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions et contributions à recevoir..

GÎTE JEUNESSE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2024**

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**RISQUE DE CRÉDIT (suite)**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

GÎTE JEUNESSE INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
ANNEXE A - FRAIS FINANCIERS ET SERVICE DE PAIE		
Frais bancaire	108 \$	112 \$
Intérêts et frais de crédit	57	327
Frais services de paies	<u>2 598</u>	<u>2 001</u>
	<u>2 763</u> \$	<u>2 440</u> \$